

#35

AOÛT 2019

www.bourgesplus.fr

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération



LE PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

TRACE LA ROUTE



P 10/13

GRAND FORMAT



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Le Plan Vélo Intercommunal
trace la route



P 8 et 9
ECHOS D'AGGLO
Les couches lavables
à l'essai



P 14 et 15
L'ANGLE ECO
L'Atelier PPC



P 16 et 17
L'ANGLE ECO
Les comptes 2018 de
l'Agglomération

WEBTV

Suivez en direct le prochain
conseil communautaire : 30 septembre 2019
à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Août 2019 • N° 35

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Noémie Leonard / Camille Baudry • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Ma-
ryline Prévost • **Impression :** E.Vincent • **Tirage :** 58 700 exemplaires • **Diffusion :**
Médiapost • **Edité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch /
18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
L'AGGLO EN BREF



Le vélo Un réflexe à prendre Un réflexe à partager

En 2013, le diagnostic du Plan de déplacements Urbains mesurait que sur notre agglomération moins de 5% des 385 000 déplacements quotidiens étaient réalisés à vélo.

Or 25% de ces trajets font entre 1 et 3 kilomètres - une distance parfaitement adaptée à l'usage du vélo.

Facile à stationner, bon pour la santé, utile pour l'environnement, plus rapide que la marche à pied et cent fois plus économique que la voiture, le vélo annonce la mobilité de demain...

Pour toutes ces raisons la place du vélo en milieu urbain ou en périphérie ne peut qu'augmenter sur notre territoire.

Pour cela, il est essentiel d'améliorer les conditions dans lesquelles évoluent les cyclistes et d'aménager des itinéraires d'intérêt communautaire.

Le Plan Vélo Intercommunal de notre agglomération répond à une démarche volontariste, portée par les enjeux climatiques notamment.

Il s'intègre parfaitement dans notre Plan Climat-Energie Territorial.

Il vise à encourager les modes de déplacements actifs et à développer la pratique du vélo, qu'elle soit utilitaire ou de loisirs.

Ainsi la première tranche d'aménagements - soit 24 kilomètres de voies cyclables - sera réalisée à l'horizon de la fin du second semestre 2020 sur les communes de Berry-Bouy, Bourges, La-Chapelle-Saint-Ursin, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Sain-Just.

Enjeu environnemental, sociétal, économique et touristique, le Plan Vélo Intercommunal nous invite à changer nos comportements et nos habitudes.

Tous ensemble, ayons le réflexe vélo !

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



Mehun-sur-Yèvre

Pôle de la Porcelaine : une nouvelle scénographie

La scénographie est améliorée et propose aux visiteurs une immersion magique dans le monde précieux de la porcelaine. Les jeux de lumières et les images gagnent en qualité, offrant au public une approche à la fois ludique et poétique sur les origines de la porcelaine et sa fabrication. Une seconde partie est ajoutée, permettant de découvrir les magnifiques aquarelles créées par Jules Habert-Dys ornant certaines assiettes du musée.

Le musée regroupe d'importantes collections de porcelaines du Berry, avec des pièces uniques créées au XIX^e siècle par l'atelier "La Spéciale" de la manufacture Pillivuyt. Il accueille également une exposition temporaire consacrée aux jouets anciens.

Le billet d'entrée permet également de visiter le château Charles VII et d'accéder à sa terrasse offrant une vue panoramique sur la ville.

Le musée est ouvert en septembre tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h, en octobre les samedis et dimanches de 14h30 à 18h.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint-Doulchard

La nouvelle école maternelle du groupe scolaire du Bourg de Saint-Doulchard accueillera les enfants pour la rentrée scolaire 2019.

Les enfants scolarisés en maternelle vont découvrir des locaux flambants neufs en cette rentrée. Répondant aux critères architecturaux modernes et fonctionnels, avec plus d'isolation, moins gourmand en énergie, ce nouvel ensemble accueille 5 classes et les petits pourront aussi bénéficier d'une salle de motricité et de salles de repos.

La tisanerie, les espaces annexes et les locaux techniques permettent aux personnels d'accompagner les enfants au quotidien dans de bonnes conditions. Dès juillet dernier, la Ville de Saint-Doulchard a lancé la rénovation de l'école élémentaire afin de terminer le travail de restructuration du groupe scolaire du Bourg.

Saint-Germain-du-Puy

CCER, de l'information, de la prévention, de la sûreté

Depuis 1999, la Mairie de Saint-Germain-du-Puy organise régulièrement diverses actions et animations à destination notamment des enfants, dans le cadre du Centre Communal d'Éducation à la Sécurité Routière.

Cette année, 400 enfants des écoles primaires et maternelles de la commune ont passé leurs permis piéton et cycliste. Pour cela, les élèves ont effectué 2 sessions d'une demi-journée pour la théorie et la pratique. C'est durant la période de mai-juin que les élèves de grande section, CP et CE1 ont passé leur permis piéton dans les rues de la commune avec 2 accompagnateurs par groupe de 3-4 élèves et les élèves de CE2, CM1 et CM2 leur permis cycliste. Cela est possible grâce à l'équipe de Police municipale de la commune.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Plaimpied-Givaudins

Dans le cadre de la Nuit des églises qui s'est déroulée dimanche 30 juin, un émouvant concert de chants traditionnels et classiques a fait résonner les voûtes de l'abbatiale Saint-Martin de Plaimpied.

Ce concert a été organisé par Les Ateliers Domilune* et le Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins (CACPG) section Patrimoine et environnement, qui compte 300 adhérents (modelage, chant choral, cours de musique, jeux de société...). L'évènement a été financé par l'Espace de Vie Sociale du CACPG.

Prochain concert de Domilune au prieuré d'Allichamps le 14 septembre ; stage le 30 août en soirée et 31 août à Asnières (renseignements au 06 03 39 44 12).

* Les ateliers Domilune ont pour vocation d'accompagner chaque personne dans sa propre expression vocale et musicale, avec un accueil bienveillant et inconditionnel de chaque voix, expérimentées ou non.



Trouy

"Le Saint-Michel" devient "Le Feeliane"

La commune ayant acheté les murs en février 2019, les travaux de réhabilitation du bar-tabac-presse et du logement ont démarré début mars. L'ensemble du bâtiment a été refait (maçonnerie, voirie et réseau divers, couverture, plâtrerie, menuiseries, électricité, plomberie, carrelage, peintures, ventilation, enduit extérieur ...). Des toilettes aux normes Personne à Mobilité Réduite ont été réalisées, les circulations agrandies. Le logement a été refait totalement à neuf. Nouveau look, nouvelle enseigne !

L'ouverture de l'activité a commencé le 12 juin 2019, à la grande satisfaction des habitants qui ont découvert un lieu plus spacieux et plus lumineux.

Cette opération d'achat et de réhabilitation s'élève à 349 751 euros. Elle a bénéficié de l'aide de Bourges Plus par le biais des fonds de concours à hauteur de 118 600 euros.

La municipalité se félicite d'avoir œuvré efficacement, en surmontant toutes les tracasseries administratives, pour maintenir ce commerce de proximité qui contribue incontestablement à l'attractivité de la commune.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



La Chapelle Saint-Ursin

6 octobre : Revoilà les Foulées Roses du Berry !

Collecter des fonds utilisés exclusivement au profit des malades du cancer du sein et de leurs familles et gérés par l'association "Oncoberry" : voilà l'objectif des Foulées Roses. Les remerciements des malades sont nombreux, toujours positifs, souvent émouvants... Et rassembler 6 000 personnes dans une ambiance de grande convivialité, de partage, de musique, de rencontres et d'optimisme, c'est aussi un formidable moyen d'entourer et d'aider les malades...

Marmagne

Devoir de transmission

Bernard Dupérat, maire, a organisé une belle cérémonie commémorative pour l'Appel du 18 Juin, sur la place de l'église, en s'adressant tout particulièrement aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Marmagne qui étaient présents. Il a voulu transmettre le goût de l'histoire, le sens du passé, faire comprendre l'importance des commémorations pour ne pas oublier.

C'est avec émotion que les participants à la cérémonie ont écouté les jeunes voix de Mathis, Sacha, Noémie, Émilien, lisant le discours du Général de Gaulle.

Bel hommage pour ceux qui ont résisté et ceux qui sont morts pour défendre la France et la liberté !



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

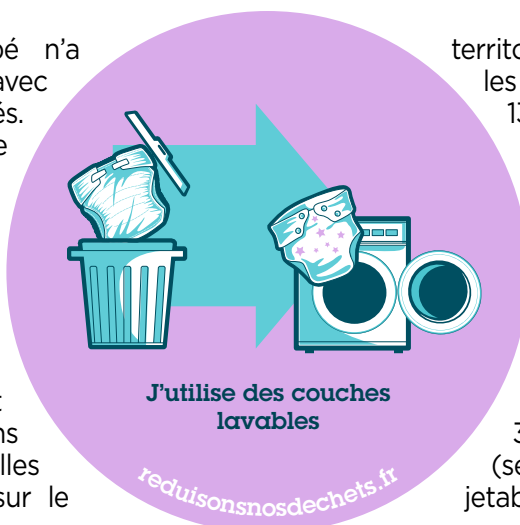


Les couches lavables à l'essai

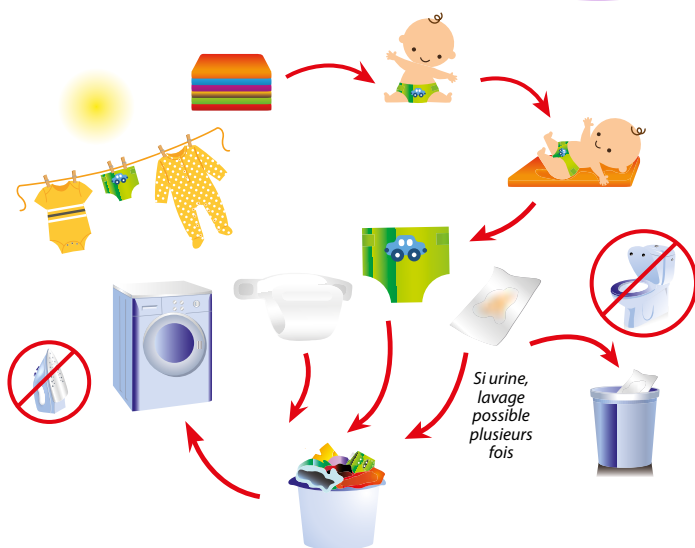
Bourges Plus propose aux familles de l'Agglomération qui le souhaitent de découvrir le système des couches lavables durant 3 mois, grâce à un kit fourni sur simple demande. Une solution astucieuse et économique pour tester cette innovation avant, peut-être, de l'adopter.

La couche lavable pour bébé n'a aujourd'hui plus rien à voir avec les langes autrefois utilisés. Elle est constituée d'une culotte imperméable qui se referme au moyen de velcro ou de boutons à pression, d'un insert lavable en coton, bambou, ... et d'un feuillet de protection jetable s'il est souillé par des selles.

Une analyse qualitative et quantitative de 30 échantillons d'ordures ménagères résiduelles (bacs verts) réalisée en 2015 sur le



territoire de l'agglomération a révélé que les couches jetables y représentent 13,6 kg par habitant et par an. Il est considéré qu'un enfant nécessite en moyenne près de **5 000 couches jetables**, soit près **d'une tonne de déchets** entre sa naissance et ses 2 ans et demi. Des études ont permis de calculer qu'une famille utilisant des couches lavables au lieu de couches jetables réaliserait entre 300 € et 1 000 € d'économies (selon le prix unitaire des couches jetables achetées).



Vous hésitez, vous vous interrogez sur la facilité d'utilisation ?

Bourges Plus met gratuitement à votre disposition un kit complet de couches lavables pour une durée test de trois mois. Pour en savoir plus et recevoir votre kit, écrivez à serviceenvironnement@agglo-bourgesplus.fr ou appelez le **0800 897 730**.



L'agenda du compost

Pas de compost sans aération ! Si vous compostez en tas, il est très facile de réaliser régulièrement une aération complète de votre compost à la fourche.

Si vous compostez dans un composteur, il est important au bout de deux ou trois mois, de sortir le compost, de bien mélanger les éléments fraîchement apportés et ceux plus anciens. Dans l'idéal, le tout peut alors être mis dans un autre composteur (ou en tas avec une bâche de protection) pour que la maturation se termine avant utilisation. La fabrication d'un nouveau compost peut alors débuter dans un composteur vide. Si vous n'avez qu'un composteur, mettez vos nouveaux déchets au-dessus du compost retourné, il suffira au moment de l'utilisation du compost mur, de retirer les biodéchets non encore compostés (déposés après l'opération de retournement) présents sur le dessus et d'utiliser le reste.

Effluents de Morthomiers

En 2009, l'Agglomération décidait de raccorder les eaux usées du bassin versant de Morthomiers au système d'assainissement de Bourges en raison de la saturation, du vieillissement et de l'absence de cours d'eau pouvant recevoir les eaux épurées marémortaines.



Départ du forage et alésage (coté Nexter)

L'objectif : rediriger les effluents de la commune de Morthomiers sur le réseau de Bourges, via les installations de transfert des effluents de la Chapelle Saint-Ursin. Un chantier d'un montant de 1,2 million d'euros hors taxe.

Pour permettre cette nouvelle liaison :

- > les travaux de **pose d'une canalisation** d'une longueur d'environ 5,4 kilomètres, dont un forage sous l'autoroute A71 et un passage en encorbellement sur un ouvrage d'art SNCF. Travaux débutés entre Morthomiers et la Chapelle à la fin de l'été 2018.
- > à la même période, la **création d'équipements de pompage** (bâtiment d'exploitation, pompes, groupe électrogène) à proximité de la station actuelle de Morthomiers en vue de transférer les effluents jusqu'à l'installation de transfert déjà existante de la Chapelle Saint-Ursin, qui débouchent au site de Bourges.

L'installation est en activité depuis le 17 juin. Quelques travaux d'aménagements sont actuellement en cours de finition.

Bourges : du méthane produit localement utilisé pour la collecte des déchets

Du méthane produit sur place

Plusieurs méthaniseurs* entrent en service sur différentes communes de l'Agglomération : à Marmagne (en cours de construction), Plaimpied (en fonctionnement) et bientôt Trouy (en cours d'étude) et Bourges dont la future station d'épuration sera équipée d'un méthaniseur pour les boues.

Une nouvelle flotte de camions-poubelle

L'Agglomération s'engage dans une démarche de réduction de ses émissions de particules fines. Ses élus ont décidé, de manière unanime et dans le cadre de la consultation pour un nouveau marché de collecte des ordures ménagères qui démarrera le 1^{er} juillet 2020, de remplacer les camions-poubelles qui roulent au gazole par **une flotte alimentée au gaz naturel sur l'ensemble du territoire de Bourges Plus.**

Une partie du gaz utilisé sera produite par les méthaniseurs. Ce choix s'explique principalement par le fait que la production locale de gaz sera bientôt supérieure à la consommation de notre territoire, le rendant autonome sur le plan des énergies renouvelables.

Cette mutation de la flotte des camions-poubelles permettra de diminuer de plus de 90 % la production de particules fines par rapport aux émissions actuelles avec trois bénéfices pour les habitants : des bienfaits pour la santé, une diminution considérable du bruit lors du passage des véhicules et un engagement accru du territoire dans l'économie circulaire.

* équipements de production de gaz naturel à partir de déchets agricoles ou alimentaires

Le Plan Vélo Intercommunal trace la route

**Le Plan Vélo Intercommunal
de Bourges Plus passe la vitesse
supérieure avec le lancement de
la première tranche d'aménagements.**

**Soit 24 kilomètres de voies
cyclables qui seront créées
à Bourges, Berry-Bouy,**

**Saint-Doulchard, Saint-Germain-
du-Puy, La Chapelle-Saint-Ursin,
Saint-Just et Plaimpied-Givaudins.**



Hier, simples tracés sur carte, aujourd'hui, réalité programmée. Le Plan Vélo Intercommunal (PVI) porté par Bourges Plus entre dans sa phase opérationnelle avec le lancement des premiers aménagements* : 24 kilomètres de voies cyclables à Bourges, Berry-Bouy, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Just et Plaimpied-Givaudins. Le début des travaux est prévu fin du second semestre 2020 pour une durée estimée de 2 ans et un coût de 4,3 millions d'euros hors taxe. Certains de ces itinéraires sécurisés feront la jonction avec le canal de Berry.

Pour rappel, l'intégralité du PVI de Bourges Plus doit se déployer à terme sur 51 kilomètres, décomposés en 17 liaisons. L'opération est programmée sur 10 ans pour un coût global prévisionnel de 10 millions d'euros.

Le PVI sera réalisé de concert par les services de Bourges Plus et ceux des gestionnaires de voiries concernés. L'objectif de ce nouveau maillage cyclable vise à favoriser et encourager les déplacements utilitaires (entre domicile et lieu de travail ou établissements scolaires...) mais aussi de loisir et sportifs. En 2013, le diagnostic du Plan de Déplacements Urbains indiquait que, sur l'agglomération, moins de 5 % des 385 000 déplacements quotidiens étaient réalisés à vélo. Or, 25 % de ces trajets font entre 1 et 3 km, distance adaptée au vélo. La place du vélo en milieu urbain ou en périphérie ne peut donc qu'augmenter sur le territoire de l'Agglomération. En complément, les communes installent des équipements (supports à vélo dans les écoles, arceaux devant les bâtiments municipaux de Bourges, arceaux devant les bâtiments municipaux et commerces de Saint-Doulchard et Saint-Germain-du-Puy, consignes à vélo à la Gare SNCF et place Séraucourt à Bourges, rails à vélos sur les escaliers de l'Enclos des Jacobins, stations de gonflage...).

Véritable enjeu environnemental, sociétal et économique, le PVI invite aussi à une nouvelle appropriation et vision de l'espace public. Et ce sans stigmatisation de tel ou tel usager, dans le respect et le partage de la route par tous. Rendez-vous en 2020 *in situ*, pour les premières "grandes lignes"...

** Également inclus dans le programme, les aménagements réalisés en 2018 et 2019 rue Louis-Mallet et Boulevard de la République.*



UNE PISTE POUR APPRENDRE

Tout le monde ne sait pas faire du vélo, et on peut avoir oublié le sens des panneaux ! Aussi, l'usager cycliste (enfant et adulte) est invité à s'entraîner en situation réelle sur la piste d'Éducation routière aménagée au cœur du quartier de La Bergerie (secteur Gibjoncs à Bourges). Cet espace, créé dans le cadre du PRU, est ouvert tous les jours au public en accès libre et gratuit. Un panneau éducatif est prévu pour compléter l'aménagement. Une piste pour se remettre en selle en toute sécurité.

> **PISTE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE,
RUE THÉOPHILE-GAUTIER À BOURGES**



LA CHRONOLOGIE DU PVI

- > **2013** : Approbation du principe dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains
- > **7 NOVEMBRE 2016** : Vote du schéma directeur du PVI
- > **26 OCTOBRE 2017** : Prise en charge par Bourges Plus de la nouvelle compétence facultative « Aménagement des réseaux cyclables et services vélos mentionnés dans le PVI »
- > **2017** : Création de bandes cyclables boulevard Joffre, à Bourges
- > **SEPTEMBRE 2018 À MARS 2019** : Création de bandes cyclables boulevard de la République, à Bourges
- > **JUILLET À NOVEMBRE 2018** : Création du tronçon 1 de bandes cyclables rue Louis Mallet, à Bourges (finalisation du tronçon 2 en 2019)
- > **JUILLET 2019** : Désignation des prestataires pour l'étude de Maîtrise d'œuvre pour une tranche de 24 km
- > **JUILLET 2019 À FIN DU SECOND SEMESTRE 2020** : Études de conception puis consultation des entreprises pour la préparation des travaux
- > **FIN 2020** : Lancement des travaux pour l'aménagement des 24 km

CYCLOPLUS, LE SERVICE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Dès septembre, une flotte de 75 vélos à assistance électrique (VAE) va être disponible en location longue durée* pour les résidents du territoire AggloBus (Bourges Plus, Fussy, Pigny, Saint-Florent). Ce nouveau service a pour objectif de développer la pratique du vélo et d'apporter une réponse diversifiée au besoin de mobilité des habitants du territoire, en complémentarité avec l'offre de transports urbains. Ce service, géré par AggloBus, est destiné aux actifs, étudiants et seniors.

Le parc vélo comprendra, en plus des 75 VAE aux couleurs d'AggloBus, opérateur du service, 69 vélos conventionnels auparavant gérés par la Ville de Bourges. La location se fera au dépôt de la Société des Transports Urbains de Bourges, rue Théophile-Lamy à Bourges. Des accessoires de sécurité (casques, gilets) seront proposés à la location ou à l'achat et une caution sera demandée à l'ouverture du contrat.

** vélo VAE : location d'un mois avec possibilité de renouveler le contrat trois ou six mois dans la limite de sept mois maximum. Pour le vélo conventionnel : location de six mois maximum.*

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Le service Mobilité durable et transport** de l'Agglomération pilote la mise en œuvre du PVI. Cinq membres composent l'équipe dont un ingénieur Mobilité, garant du partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement et depuis septembre 2018, un chef de projet Vélo pour la réalisation du PVI. Le service travaille en étroite collaboration avec le Bureau d'études et de la voirie, pour une prise en compte globale des modes de déplacements alternatifs à la voiture lorsque de nouveaux aménagements et des réfections de voirie doivent être réalisés.

*** rattaché à la direction au Développement territorial Bourges Plus*



3 QUESTIONS À... BERNARD BILLOT,

VICE-PRÉSIDENT "AGENDA 21, MOBILITÉS DURABLES,
DÉVELOPPEMENT DURABLE", MAIRE DE VORLY

Après la création de bandes cyclables rue Louis-Mallet et boulevard de la République à Bourges, le Plan Vélo Intercommunal entre dans une nouvelle dimension avec une campagne de travaux prévus en 2020. Comment appréhendez-vous cette étape ?

« Je suis à la fois impatient et serein. Les réalisations à Louis-Mallet et boulevard de la République donnent un exemple grandeur nature du futur maillage du PVI. Chacun peut visualiser concrètement les aménagements à venir comme, par exemple, la réduction de 4 à 2 voies pour le vélo boulevard de la République.

L'an prochain, après la phase d'études et d'appels d'offres, les travaux portant sur les 24 premiers kilomètres vont être lancés dans les communes désignées de l'Agglomération et à Bourges, avec plusieurs objectifs à moyen terme, dont la connexion avec le canal de Berry et une sécurisation des déplacements domicile-travail.

Pour le volet canal de Berry, l'ensemble des acteurs reste bien sûr autonome dans sa prise de décision et son programme d'aménagement ; cependant, pour une meilleure efficacité, les actions seront menées en parallèle et en concertation. »

Pour les novices et les sceptiques, quelle est l'utilité concrète d'un PVI et pourquoi Bourges Plus engage-t-elle cette démarche ?

« Les enjeux d'un PVI sont multiples. Bien sûr, en premier lieu, il y a la préservation de l'environnement : la pratique du vélo, en particulier sur les petits parcours, ne provoque pas d'émissions de gazs à effet de serre ni de dégagement de particules fines. Le PVI a donc totalement sa place dans le Plan Climat-Énergie Territorial de l'Agglomération et la transition écologique.

Le vélo, c'est aussi un enjeu santé, un enjeu économique via l'achat de vélos et d'équipements, ainsi qu'un enjeu touristique. La pratique en loisir, comme on le voit avec la Loire à Vélo, a un impact positif sur l'économie des communes traversées grâce à la restauration, l'hébergement...

Mais notre PVI doit aussi permettre au salarié de relier son domicile à son lieu de travail au quotidien. On désengorge ainsi les parkings des entreprises, on réduit la pollution de l'air et on exerce une action de fond sur nos habitudes de déplacement. Cela vaut aussi pour les étudiants qui pourront utiliser le vélo et rejoindre leurs établissements ou sites de formation. »



Un PVI n'est possible que s'il est porté par le plus grand nombre. Selon vous, les mentalités sont-elles aujourd'hui prêtes en matière de transports urbains et de partage de la route ?

« Oui, je le crois. On le constate notamment auprès des jeunes, mais pas que... En tous les cas, avec ce PVI, Bourges Plus s'inscrit dans une véritable dynamique volontariste sur 10 ans. Si certaines communes ne seront pas forcément concernées par le plan, une grande majorité s'inscrit dans la démarche.

Le PVI est un projet phare de l'Agglomération, un challenge très fort qui sera porté en concertation avec les acteurs de terrain, les associations et dans une volonté commune du territoire. Les mentalités évoluent, les problématiques climatiques sont de plus en plus visibles, les enjeux pour aujourd'hui et la génération de demain sont incontestables... Alors oui, je crois que le moment est venu de passer à la vitesse supérieure. D'ailleurs, quand on voit d'autres villes engagées depuis quelques années sur cette voie - je pense à La Rochelle ou La Roche-sur-Yon - on constate les effets bénéfiques. Bourges Plus a les toutes cartes en main pour mener à bien cette "recomposition" des transports et des déplacements intra-muros et inter-communes. »

Et si votre parcours professionnel vous ouvrait les portes des EMB ?

Qui, habitant de Bourges ou des environs, n'a pas entendu parler des Écoles Militaires ? Derrière les grilles du site, l'école du Train et de la logistique opérationnelle et l'école du Matériel offrent potentiellement des emplois.

Depuis leur création en 2009, les Écoles Militaires de Bourges (EMB) forment au sein de l'école du Train et de la logistique opérationnelle les cadres du domaine logistique. Le second établissement des EMB, l'école du Matériel, forme les spécialistes de la maintenance des armées, les officiers de la maintenance ainsi que les sous-officiers, les militaires du rang et les personnels civils pour l'entretien des matériels en service. L'ensemble du personnel formé par les deux écoles peut être engagé immédiatement en opérations sur le théâtre national comme sur les opérations extérieures.

L'armée ouvre certains postes "en externe" aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques (liste consultable sur www.place-emploi-public.gouv.fr) et aux civils (liste consultable sur www.pole-emploi.fr, www.emb.terre.defense.gouv.fr et www.concours-civils-defense.gouv.fr). Ces postes techniques relèvent essentiellement des statuts d'ouvrier d'État et sont accessibles aux titulaires de CAP, BEP voire Baccalauréat.

Tout candidat passe des épreuves théoriques et pratiques, sous réserve d'être apte physiquement, de présenter un casier judiciaire vierge, d'avoir effectué son Service national ou de justifier du Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté. À noter : un jeune en dernière année d'apprentissage peut candidater aux sélections. Les recrutements s'effectuent à partir de mars-avril et jusqu'en novembre.

L'atout Territoires d'industrie

Pour rappel, Bourges Plus vient de rejoindre le dispositif Territoires d'industrie*, stratégie gouvernementale de reconquête industrielle et de développement des territoires dont l'un des axes forts est l'attractivité des métiers de l'industrie. Depuis 2 ans, l'Agglomération travaille également à la structuration et la mise en lumière de la filière Défense, ADN de son territoire, via le Centre de Ressources des Industries de la Défense (CID), interface entre les différents acteurs de la Région, militaires, industriels, universitaires ou de recherche. Dans un territoire où la Défense recrute chaque année de nombreux postes**, l'Armée demeure donc source d'opportunités professionnelles.



* Territoires d'Industrie Berry Sologne comprenant la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, la communauté de communes Vierzon Sologne Berry, la communauté de communes Sauldre et Sologne et de la communauté de communes Cœur de Berry.

** Besoins en main d'œuvre pour la métallurgie / sous-traitance Défense estimés à 2 700 postes sur la période 2015-2020 dans le Cher.



L'Atelier PPC, l'impression en petit et en grand

Depuis décembre, le bonhomme Michelin s'affiche en format XXL sur son site dolchardien. Une nouvelle enseigne conçue par l'Atelier PPC. Retour sur l'activité et le développement de l'entreprise familiale berruyère.



L'Atelier PPC est l'exemple de la société familiale devenue référence dans son secteur. « Mes parents et moi-même créons l'entreprise en 1993 sur le site actuel*, rappelle Gilles Policella, gérant depuis 2008. Les reprographes constituaient alors l'essentiel de la clientèle car nous disposions des équipements nécessaires pour répondre à de gros appels d'offres. » Avec ses copieurs de plan connectés, l'Atelier PPC travaille pour la Direction Générale de l'Armement, Giat Industrie, l'Aérospatiale, les architectes... mais l'évolution du marché et l'essor de la dématérialisation vont amener la société berruyère à adapter son offre. Dès 1995, elle propose l'impression numérique grand format (2,65m de large depuis 2006) et personnalisée pour commerçants, PME, artisans, associations et particuliers. En 2009, l'entreprise s'équipe d'une imprimante grand format aux procédés entièrement écologiques. Aujourd'hui, 80 % des contrats sont signés avec des professionnels. Cela concerne les enseignes, les totems, les décorations de vitrines et de véhicules, la signalétique d'entreprise, le fléchage de parking, les panneaux de chantier, les bâches et banderoles intérieures et extérieures, mais aussi la reproduction de photo version tableau, toile murale, papier peint ... ou la simple carte de visite, flyer et affiche de communication.

Une majorité de clients locaux

Dans l'atelier de 250 m² de Pierrelay, ils sont trois (le gérant, 1 graphiste, 1 responsable comptabilité) et deux poseurs indépendants. Les clients de PPC sont majoritairement basés dans le Cher, les départements limitrophes et la grande région Centre-Val de Loire. « La société est née d'une histoire familiale et conserve l'exigence de qualité des débuts, que le demandeur soit un petit cafetier ou un groupe national. » Parmi les clients publics et privés, on retrouve Auxitrol, La Bovida, les sirops Monin, McDonald's, l'Office National des Forêts, Bricomarché, Stocks Industriels, Adhap Services, Patàpain, le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher, la Clinique des Danjons, La Petite Paillote, le pub O' Brian's... et bien sûr, Michelin. La plus grosse commande à ce jour pour l'atelier : la décoration d'un mur extérieur de 9,50 mètres de haut sur 50 mètres de large, composée de 108 plaques assemblées sur une ossature aluminium fabriquée pour l'occasion. « Cela représentait un vrai challenge, un risque aussi... » Aujourd'hui, c'est un pari gagné et une incontestable carte de visite.

* 41 route de Marmagne, Pierrelay à Bourges

Les comptes 2018 de l'Agglomération



M. Gérard SANTOSUOSSO, Vice-Président en charge de l'archéologie, des bâtiments communautaires et des finances a bien voulu répondre à nos questions sur la situation financière de Bourges plus à l'issue de l'approbation des résultats de l'exercice 2018.

4 Questions à M. SANTOSUOSSO

M. SANTOSUOSSO, comment décriez-vous l'exercice 2018 ?

Je dirais qu'à la fois, il confirme nos préoccupations sur l'évolution de nos recettes fiscales, et rassure quant à nos capacités à y faire face. En effet, nous avons subi une forte diminution du produit des impositions locales (-2,4% par rapport à 2017) pour des raisons tenant à la réglementation fiscale et non à la réalité du développement de notre territoire. Malgré cela, nous avons continué à faire le choix de la stabilité des taux de fiscalité en utilisant nos réserves, tout en augmentant le niveau de nos dépenses d'investissement et en maintenant quasiment le niveau de notre endettement à celui de 2017.

L'exercice 2019 sera-t-il dans la continuité de 2018 ?

Nous savons d'ores et déjà qu'en 2019 nous retrouverons un excellent niveau de ressources fiscales, sans même avoir « touché » aux taux, ce qui permettra de consolider nos fonds propres et de mieux accompagner le financement de notre programme d'équipement. De continuité, il devrait surtout y avoir celle de la qualité de notre situation financière. Pour le reste, je dirais plutôt que nous entrons dans une nouvelle ère de l'Agglomération, avec l'arrivée de Mehun-sur-Yèvre au 1^{er} janvier 2019 qui donne une nouvelle dimension et un poids accru à notre structure.

En quoi l'arrivée de Mehun-sur-Yèvre est-elle un atout pour Bourges Plus ?

L'adhésion de Mehun-sur-Yèvre, n'a, à aucun moment, obéi à une logique financière pour Bourges Plus. C'est avant tout une logique de territoire qui a prévalu et qui a convaincu nos amis Mehunois de nous rejoindre. Rien que cela, à savoir mutualiser à une plus grande échelle les ressources et les moyens, constitue un plus. Financièrement, cela demeurera neutre à court terme, mais je suis convaincu qu'à plus long terme cela développera des synergies et des opportunités de développement, et donc de la richesse économique à partager. Et puis il nous faut peser plus à l'échelle régionale pour être attractif. L'arrivée de Mehun-sur-Yèvre est bien un atout.

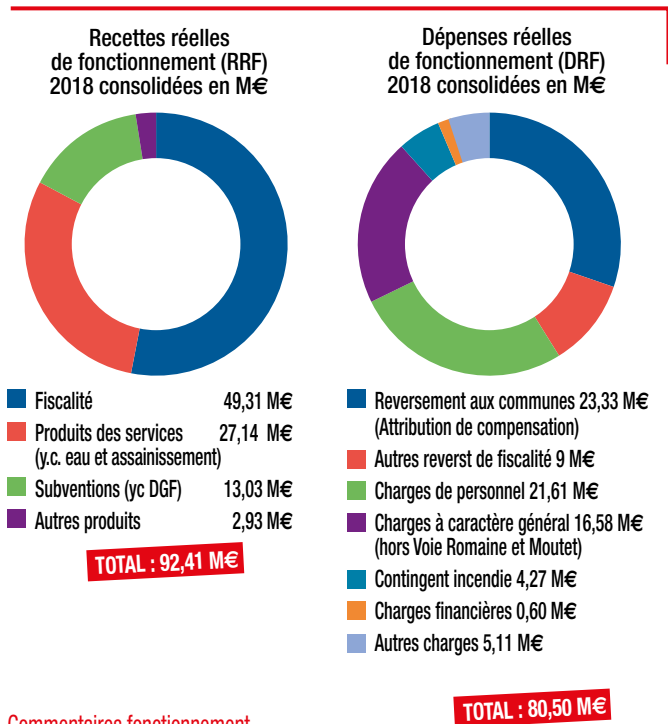
Et quels seront les enjeux budgétaires pour 2020 ?

Sur le plan budgétaire, j'en vois deux principaux. Le premier est récurrent : il s'agit de savoir anticiper nos recettes fiscales et les moyens d'en financer une éventuelle diminution, toujours probable, sans actionner le levier fiscal. Le second a trait au financement de la nouvelle compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » qu'il nous faudra exercer réglementairement au 1^{er} janvier 2020 à la place des communes. C'est un dossier important, représentant potentiellement un volume financier conséquent et dont il nous faudra trouver, avec l'ensemble des communes, une équitable répercussion des coûts dans nos budgets respectifs.

Les comptes de l'Agglomération en chiffres

Les éléments qui suivent constituent une synthèse consolidée du Compte Administratif de l'exercice 2018, approuvé le 24 juin dernier par le Conseil Communautaire.

Le résultat 2018, disponible en 2019, consolidé avec l'ensemble des budgets annexes de la collectivité s'élève à 10,35 millions d'euros (M€), hors restes à réaliser, correspondant au résultat antérieur reporté de 15,13 M€ sur lesquels ont été prélevés 4,78 M€ au titre du besoin de financement globalisé de l'exercice. Ce prélèvement sur le fonds de roulement a été rendu nécessaire afin de compenser les moindres ressources fiscales, et financer le programme d'investissement sans recours excessif à la dette. La progression de l'encours de dette a ainsi été limitée à 1,2% par rapport à 2017.



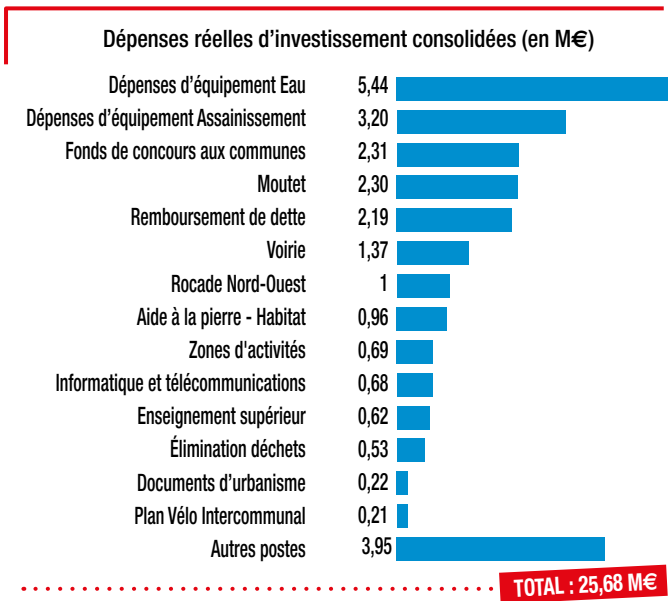
Commentaires fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 3,05 M€ par rapport à 2017, sous l'effet principalement de la diminution des produits de la fiscalité économique et de la Dotation Globale de Fonctionnement qui a une nouvelle fois été amputée au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

Les dépenses de fonctionnement progressent de 1,2% par rapport à 2017 ; 40% d'entre elles sont constituées de reversements aux communes, à l'Etat et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et 27% de charges de personnel, quasiment maintenues à leur niveau de 2017.

Les ratios du Budget Principal

| | CA 2018 population = 100 383 habitants | Moyenne Nationale Valeurs 2016 (***) |
|---|---|---|
| 1 - DRF/pop* - €/hab | 350 | 353 |
| 2 - Produits impôts directs/pop* - €/hab | 384 | 326 |
| 2 bis - Produits impôts directs / pop Hors reversements de fiscalité | 86 | 151 |
| 3 - RRF/pop* - €/hab | 373 | 422 |
| 4 - Dep éqpt brut/pop** - €/hab | 47 | 78 |
| 5 - Encours de dette/pop* - €/hab | 56 | 365 |
| 6 - DGF/pop - €/hab | 109 | 105 |
| 7 - Dep de personnel/DRF | 42 % | 36,7 % |
| 8 - Dep fonct et rbt dette capital/RRF* | 94 % | 91 % |
| 9 - Dep éqpt brut/RRF** | 12,6 % | 18,4 % |
| 10 - Encours de dette/RRF | 15,2 % | 86,5 % |



Recettes réelles d'investissement consolidées (en M€)



Commentaire investissement

Les dépenses d'investissement progressent par rapport à 2017. Les principales destinations de dépenses sont l'eau potable et l'assainissement collectif (rénovation du réseau et modernisation des équipements), les fonds de concours versés aux communes (comprenant la participation à la construction de la Maison de la Culture) et l'aménagement de la zone d'activités du Moutet. Il faut également noter la 1ère tranche de requalification de la rue Louis Mallet. En complément des fonds propres dégagés sur l'exercice, le financement a nécessité un faible recours à l'endettement et une utilisation partielle du fonds de roulement constitué les années antérieures.

Commentaires des ratios :

Les niveaux ratios 1 à 7 sont exprimés en €/hab ; le ratio 2bis exprime le poids des prélèvements effectués sur notre fiscalité (attributions de compensation versées aux communes, péréquation nationale).

Le ratio 8 mesure le taux d'épargne nette disponible (obtenu par complément à 100%) ; en 2018, notre épargne nette est en partie impactée par la diminution de nos recettes fiscales.

Les ratios 9 et 10, illustrent toujours notre faible endettement en lien avec un niveau d'investissement modéré, bien qu'en progression par rapport à 2017.

* Calcul à partir du montant net du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et des Attributions de Compensation et en prenant en compte les dépenses et recettes liées à la mutualisation des services

** Hors chapitre comptable 204

*** Source Direction Générale des Collectivités Locales "Les collectivités territoriales en chiffres 2018" - catégorie Communautés d'Agglomération

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

• BOURGES

8 septembre > 10h à 18h

Fête des associations, Rives d'Auron

Jusqu'au 21 septembre

Les Nuits Lumière

21 et 22 septembre

Journées européennes du patrimoine

27 septembre > départ 17h45

Défi inter-entreprises, Plan d'eau du Val d'Auron

5 et 6 octobre

Festival BulleBerry

6 octobre > 9h à 19h

Grande braderie d'automne, Centre-ville

20 octobre

Les Foulées de Bourges

• LA CHAPELLE SAINT-URSIN

7 septembre > 14h

Fête des associations, Salle des Fêtes

22 septembre

Fête des vendanges et brocante dans le bourg

5 octobre > 20h

Concert, Salle des fêtes

6 octobre

Foulées Roses du Berry, Le bourg

8 et 9 octobre

Bourse aux jouets, Salle des fêtes

26 octobre > 17h

Défilé Halloween

24 novembre

Bourse aux vêtements, Salle des Fêtes

• MARMAGNE

15 septembre

Brocante dans le bourg

21 septembre > 19h

Soirée country, "Marmagne en fête", Salle des fêtes

Du 20 au 22 septembre

Exposition picturale de Lucie Estève, Salle expo

19 et 20 octobre

Exposition peinture Alain Rondeleux, Salle expo

17 novembre > 15h30

Après-midi berrichon, Salle des fêtes

24 novembre

Repas des Aînés offert par la municipalité

• MEHUN-SUR-YÈVRE

3 septembre > 19h

Conte "Le petit Poucet", Centre André Malraux

8 septembre

Brocante, Bd de la Liberté

14 septembre > 10h à 18h

Forum des associations, Centre André Malraux

Du 4 au 6 octobre

Bourse aux livres, Centre André Malraux

Du 5 au 6 octobre

Brocante, Espace Maurice Genevoix

Jusqu'au 3 novembre

Exposition "Il était une fois les jouets", Pôle de la Porcelaine

15 novembre > 20h30

Théâtre, Centre André Malraux

Du 16 au 17 novembre

Foire aux livres à 1€, Espace Maurice Genevoix

• MORTHOMIERS

14 septembre

Journée champêtre avec cochons à la broche

20 et 21 septembre

Festival "Automne de Morthomiers", Salle des Fêtes

Fêtes

12 octobre > 11h

Inauguration bâtiment "Espace sportif" et sa place

26 octobre > 20h

Bal de l'Olympique Morthomiers, Salle des fêtes

1^{er} novembre

Cyclo-cross, Prix de la municipalité

24 novembre > 18h

Concert de l'Harmonie Florentaise, Salle des fêtes

30 novembre et 1^{er} décembre

Tournoi de tennis de table

• PLAIMPIED-GIVAUDINS

7 septembre > 17h30

Aubade "Jean Sautivet", bal folk, Place de l'église

Du 9 au 22 septembre

Tournoi départemental homologué, TCGP

14 septembre

Journée portes ouvertes du SDIS

22 septembre

"Plaimpied-Givaudins en fête", Parc de la mairie

29 septembre > 17h

Concert de musique de chambre, Salle polyvalente

12 octobre

Ciné concert, Salle polyvalente

20 octobre > 17h

Concert, Abbatiale

16 et 17 novembre

Exposition sur le Pérou, Salle des fêtes

• SAINT-DOULCHARD

1^{er} septembre > 14h à 19h

Exposition "Les Chaises Rouges" PHIDEAS,

Domaine de Varye

8 septembre > 9h à 11h

Marché fermier, Place du 8 mai

21 septembre

Journée de sensibilisation au cancer du sein,

Centre socio-culturel

28 septembre au 6 octobre

Exposition "Les Peintres en Liberté", Domaine de Varye

12 et 13 octobre

6^{ème} Salon du livre, Domaine de Varye

13 octobre > 9h à 11h

Marché fermier, Place du 8 mai

14 octobre > 19h

Lecture à Haute Voix, Domaine de Varye

19 et 20 octobre

Salon du mariage, Domaine de Varye

9 et 10 novembre

Exposition de l'ADPA, Domaine de Varye

10 novembre > 9h à 11h

Marché fermier, Place du 8 mai

16 au 24 novembre

Exposition "Nuits blanches", Domaine de Varye

30 novembre

Concert Gospel par Scherzo, Centre socio-culturel

• SAINT MICHEL DE VOLANGIS

15 septembre

Bourse aux vêtements, Centre socio-culturel

29 septembre

Brocante, Centre socio-culturel

13 octobre

Bourse aux vêtements, Centre socio-culturel

16 novembre

Soirée moules-frites, Centre socio-culturel

24 novembre

Bourse aux jouets, Centre socio-culturel

• SAINT-GERMAIN-DU-PUY

8 septembre

Fête des associations, Plaine de jeux

13 au 16 septembre

Salon artistique "Crocq'Arts" Villeménard, Château de Villeménard

18 septembre

Atelier nature et bio, Bibliothèque

2 octobre > 14h et 19h

Rendez-vous Contes, Bibliothèque

5 octobre > dès 9h30

20 ans du CCER, Place de la Mairie

Du 22 octobre au 16 novembre

Exposition "De l'œil au cerveau", Bibliothèque

• TROUY

31 août

Brocante, course de tracteurs tondeuses et concert du groupe RTT organisés par l'association des tractos folie du Berry, stade de St Just

7 et 8 septembre

Journée "Fête des Flots", Espace Jean-Marie Truchot

Du 13 au 15 septembre

Festival "Rock'in Berry", Espace Jean-Marie Truchot

10 octobre > 9h à 19h

Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie Truchot

12 octobre

Soirée cabaret, Espace Jean-Marie Truchot

2 novembre

Concert chorale, Espace Jean-Marie Truchot

16 novembre > 9h à 19h

Bourse aux jouets, Centre culturel

23 novembre

Bal country, Espace Jean-Marie Truchot

• VORLY

28 septembre > 15h

Sortie "Fruits sauvages des haies" RDV devant la mairie



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr

**TRAVAUX
EAU POTABLE****BOURGES**

Rue et impasse Diderot :
suite et fin des travaux

SAINT-DOULCHARD

Quartier des Fleurs
(Muguet, Jonquilles, Iris, Tulipes,
Violettes, Mimosas) :
fin août à fin décembre

Impasses Boileau et Molière :
fin septembre à mi-novembre

Rue des Prés Berthelot :
fin août à fin octobre

LA CHAPELLE-ST-URSIIN

Rue de l'Espérance :
fin octobre à fin décembre

MEHUN-SUR-YÈVRE

Rue Boulard :
à partir d'octobre

**EXTENSION DE
RÉSEAU EAUX USÉES****LA CHAPELLE SAINT-URSIIN**

Chemin des Aillers :
Extension de réseau eaux usées

BOURGES

Rue Louis Mallet :
Création de chemin d'accès au
collecteur eaux usées

Avenue De Latre de Tassigny :
Création de chemin d'accès au
collecteur eaux usées

Chantier possible Rue Louis Billiant
et chemin de la Moulonnière :
dévoisement et suppression sur réseau
eaux usées

SAINT-DOULCHARD

Rue de Malitorne :
restructuration d'une partie du réseau
eaux usées

**Un Salon des études supérieures
à Bourges**

Le 1^{er} Salon des études supérieures Studyrama se tiendra le samedi 5 octobre à Bourges. Ce salon global réunissant plus de 200 formations de Bac à Bac+5 dans de nombreux secteurs de métiers permettra aux jeunes en recherche d'une formation supérieure, d'une réorientation ou d'une spécialisation d'échanger avec les établissements du territoire (IUT, BTS, Écoles de commerce, Université, Prépas, Écoles d'ingénieurs...). Des conférences animées par des spécialistes de l'orientation aborderont des thèmes comme Parcours Sup, les métiers du digital... A inscrire dès maintenant dans tous les agendas !

*Samedi 5 octobre au Pavillon d'Auron de Bourges (Hall A)
Invitation gratuite sur studyrama.com*

**Start-up week-end :
54 heures pour créer**

La 3^e édition du Start-up week-end se déroulera du 15 au 17 novembre sur un format d'évènement désormais célèbre dans le monde entier. Les participants auront 54 heures pour présenter une idée (vendredi soir), former des équipes (créatifs, développeurs, commerciaux, étudiants, communicants...) pour développer les 3 idées les plus prometteuses (du vendredi au samedi) et présenter leur projet abouti devant le grand public (dimanche soir). Un challenge ouvert à tous pour vivre en condensé, durant trois jours, l'équivalent des six premiers mois d'une start-up.

À noter : Les projets récompensés à la fin de l'évènement sont généralement amenés à se concrétiser par la suite, dans les semaines suivantes.

*Les 15, 16 et 17 novembre à l'INSA Centre val de Loire
Information et inscription (obligatoire pour participer)
sur www.billets.swbourges.fr*

**Plateforme de
demande de stage
E-stages**

Les jeunes souhaitant réaliser un stage au sein de la Ville de Bourges, de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus ou du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doivent désormais déposer leur demande (CV, lettre de motivation) via l'application E-stages prévue à cet effet.

Dépôt des candidatures sur www.estages.agglo-bourgesplus.fr

**RENDEZ-VOUS SUR
www.bourgesplus.fr****FORMATION/ENSEIGNEMENT**

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS**Bourges Plus**

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Bourges Plus Développement**

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT**AggloBus**

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT**Site Foch**

23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
**N° Azur Habitat et
Label logement étudiant
0 810 200 133**
habitat@agglo-bourgesplus.fr

URBANISME**Site Foch**

23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 11 13
urbanisme@ville-bourges.fr

13/14/15 SEPT. 2019

TROUY (18) FRANCE



Rock along time party

#10

Rock In Berry

The Vargas Brothers (Usa)

Marcel Bontempi & Ina Lee (De)

The Nite Howlers (Fr) John Lewis (Uk)

The Round Up Boys (De)

The Doel Brothers (Uk)

The Royal Flush (Ch)

Accès Libre

RASSEMBLEMENT DE VOITURES
MOTOS PRE 75
STANDS VINTAGE
RESTAURATION SUR PLACE

Sam.14 Eddie and The Head-starts (Fr)

Dim.15 Earl and The Overtones (Fr)

En Accès Libre et Gratuit

SAMEDI SOIR 22€
17€ SUR RÉSERVATION

VENDREDI SOIR 12€

PASS 2 JOURS 27€

INFOS : FESTIVAL ROCK'IN BERRY

ROCKINBERRY15 - CONTACTS

MANOUL : 07 86 90 58 15 / FERNAND : 06 10 72 63 43

